



DOSSIER D'INSCRIPTION LE MARCHÉ DE NOËL LE 13 DÉCEMBRE 2026 - de 10h à 17h - 5^{ème} Édition

Organisé par l'Entente des Artisans et Commerçants
du Pays Lionnais

A retourner avant le 1 décembre 2026 :
marchedenoeldulion@gmail.com OU par courrier
Contact par mail – nombre d'emplacements limité

A remplir lisiblement en lettres majuscules. * (champ obligatoire) **MAIL OBLIGATOIRE POUR VOUS TENIR INFORMÉS**

☐ Professionnel

☐ Particulier

NOM /Prénom* Nature de l'activité*

Adresse actuelle*

Code postal*Localité*

Téléphone*Mail*

N° du registre du commerce ou carte professionnelle*

Produits vendus*

DOCUMENTS A FOURNIR

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE

- Photocopie d'une pièce d'identité (recto verso)
- Photocopies d'inscription au Registre du Commerce, des Métiers ou de carte professionnelle
- Photocopie du certificat d'assurance professionnelle
- Attestation de responsabilité civile : pour **les particuliers exposants**

ANIMATION DU MARCHÉ

Nouveauté cette année, nous proposons une animation tout au long de la journée sous forme de quiz. Des lots seront à gagner. Nous vous demandons de fournir un lot de votre choix en rapport avec votre stand (une création, un produit ... ou un chèque cadeau à dépenser sur votre stand).

Préciser la nature du lot et sa valeur*:

EMPLACEMENTS

O 3m linéaires : 15€

O 6 m linéaires: 30€

Besoin d'électricité ? : O oui O non **ATTENTION: Nous priorisons les stands qui en ont besoin pour la fabrication.**

Règlement obligatoire pour l'inscription.

Espèce ou Chèque. Votre chèque (à l'ordre de l'Entente des Artisans et Commerçants du Pays Lionnais) sera débité après la manifestation.

- **Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de l'exposition (ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.**
- **L'Entente se garde le droit de sélectionner les dossiers pour limiter la concurrence.**
- **Tout stand proposant de la vente de boisson, devra disposer d'une autorisation de débit de boisson (à demander auprès de la mairie)**
- **Selon les conditions météorologiques, L'Entente se garde de maintenir ou non la manifestation.**

Pour une meilleure organisation, l'heure limite d'arrivée **8h00**, l'accès au marché de Noël se fera par la route de Château Gontier et le quai de Bretagne (Segré) et le quai d'Anjou (Angers)

A partir de 8H30, toute réservation sera perdue. Départ après 17h.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER : **LE 1 DÉCEMBRE 2026**

Le bulletin est à déposer ou à retourner:

- **Par courrier** à Mme BUSSON Morgane, Restaurant L'Etrier, 2 place de l'Eglise 49220 Le Lion d'Angers .
- OU M KERVOELEN Aurélien, Brasserie Anjou Démon, 1! rue Denis Papin, Zone de la Sablonnière, 49220 Le Lion d'Angers
- **Par mail** à marchedenoeldulion@gmail.com (Les inscriptions seront validées à réception du règlement)